



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL**

Conseil du **18 septembre 2017**

Délibération n° 2017-2150

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Lyon place financière et tertiaire pour la participation à un évènement dans le cadre de ses 30 ans et de la 4ème biennale business et droit

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Rapporteur** : Madame la Vice-Présidente Bouzerda

**Président** : Monsieur David Kimelfeld

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 29 août 2017

Secrétaire élu : Madame Sarah Peillon

Affiché le : mercredi 20 septembre 2017

Présents : MM. Kimelfeld, Grivel, Mme Bouzerda, M. Bret, Mme Vullien, MM. Brumm, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Abadie, Crimier, Philip, Galliano, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Mmes Geoffroy, Laurent, Gandolfi, M. Barral, Mme Frier, M. Claisse, Mme Vessiller, MM. George, Kabalo, Képénékian, Mme Frier, MM. Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Glatard, MM. Longueval, Pouzol, Barge, Mme Rabatel, MM. Bernard, Pillon, Mmes Panassier, Baume, MM. Sellès, Suchet, Veron, Hémon, Mme Belaziz, MM. Jacquet, Chabrier, Mmes Peillon, Jannot, MM. Vesco, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Berra, MM. Berthilier, Blache, Blachier, Boumertit, Bousson, Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burrucand, MM. Cachard, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Deviaz, Diamantidis, Mmes El Faloussi, Fautra, MM. Fenech, Forissier, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Gomez, Gouverneyre, Guillard, Mme Guillemot, MM. Guimet, Havard, Mme Hobert, M. Huguet, Mme Iehl, MM. Jeandin, Lavache, Mme Le Franc, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Llung, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moreton, Moroge, Mme Nachury, MM. Odo, Passi, Mme Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mmes Pietka, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Mme Reveyrand, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Cardona (pouvoir à M. Vergiat), M. Eymard (pouvoir à M. Suchet), Mmes Poulain (pouvoir à Mme Glatard), Beautemps (pouvoir à M. Quiniou), MM. Butin (pouvoir à Mme Laurent), Casola, Collomb (pouvoir à M. Kimelfeld), Hamelin (pouvoir à M. Huguet), Rantonnet (pouvoir à Mme Gardon-Chemain).

Absents non excusés : MM. Calvel, Boudot.

**Conseil du 18 septembre 2017****Délibération n° 2017-2150**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Lyon place financière et tertiaire pour la participation à un évènement dans le cadre de ses 30 ans et de la 4ème biennale business et droit**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 24 août 2017, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

**I - Contexte**

L'association "Lyon place financière et tertiaire" est une instance représentative des professionnels de la finance et du conseil aux entreprises : experts comptables, investisseurs, banquiers, avocats, etc. Fondée à Lyon en 1987 par un collectif rassemblant représentants publics et privés, elle fédère aujourd'hui plus de 300 acteurs économiques et financiers sur la région lyonnaise.

Ses missions sont :

- la mobilisation des acteurs de la place financière et tertiaire,
- la coordination avec les acteurs économiques et financiers de la Région,
- l'instauration d'un débat entre les personnalités du monde économique et les décideurs locaux,
- la promotion des compétences et expertises de ses membres auprès des entrepreneurs et investisseurs.

"Lyon place financière et tertiaire" favorise la construction de travaux et réflexions (outils de financement, gestion du risque, fonds propres, etc.), produit des publications à destination de ses membres, anime et coordonne l'écosystème local de la finance et du tertiaire (événements, mise en relation). L'association mène à bien ses missions grâce aux cotisations de ses membres. Les appels de subventions ou de sponsoring relèvent de situations exceptionnelles, dans le cadre de la réalisation d'opérations spécifiques (30ème anniversaire ou biennale business et droit).

L'objectif poursuivi par "Lyon place financière et tertiaire" est d'être un lieu unique de transversalité, d'échanges et de réflexions pour l'ensemble de l'écosystème financier local. Son rôle dans la création de Lyon pôle bourse, le lancement de la biennale business et droit ou encore, son implication en tant qu'opérateur du hub du financement, témoignent de son dynamisme.

L'association souhaite organiser un évènement exceptionnel à l'occasion du 30ème anniversaire de sa création, à destination des entreprises mais aussi du grand public pour communiquer plus largement sur les métiers et les compétences réunis à Lyon dans ses 2 domaines et leur apport à l'économie locale.

**II - Objectifs**

La Métropole de Lyon conduit une politique de développement économique appuyée sur un programme d'actions ambitieux autour de la compétitivité de son tissu d'entreprises, l'attractivité de son territoire, le soutien à l'émergence et à la création de nouvelles entreprises, et le renforcement de sa dimension et de son rayonnement international.

Parmi les objectifs fixés dans le cadre du programme de développement économique (2016-2021) figurent notamment :

- rendre tous les projets de création et de croissance possibles et concrets,
- créer les conditions de la production, de la diffusion et du partage des savoirs,
- impulser l'intelligence et l'action collective dans la tradition lyonnaise du faire ensemble.

En impulsant des réflexions collectives et transversales, en produisant du contenu, en mettant à dispositions des entreprises et des entrepreneurs du territoire des compétences de haut niveau pour les accompagner dans leur développement, "Lyon place financière et tertiaire" participe activement à la mise en œuvre de la politique économique de la Métropole.

Son travail et ses productions sur les pôles de compétitivité, le financement des petites et moyennes entreprises (PME), l'accompagnement des entreprises à l'international, la relation entrepreneurs/banquiers illustrent quelques-unes de ses nombreuses contributions.

La Métropole souhaite apporter son soutien dans le cadre de cet évènement à caractère exceptionnel.

### III - Programme de l'évènement "30 ans Lyon place financière et tertiaire" et plan de financement prévisionnel

L'évènement, qui sera organisé autour des 30 ans de l'association, sera l'occasion de communiquer largement sur le vivier de compétences en matière de finances, de services et de formations aux entreprises, d'augmenter la notoriété de l'association auprès de l'ensemble du tissu économique local, de renforcer l'animation et la force du réseau.

Les 23 et 24 octobre 2017, 300 personnes, représentants du monde économique et politique du territoire, sont attendues pour cet évènement qui permettra d'aborder le thème suivant : "Dans un monde de ruptures, quelle place pour la proximité ?".

La 4ème biennale business et droit aura également lieu à cette occasion, en partenariat avec le Barreau de Lyon, sur le thème de "l'intelligence artificielle, blockchain et protection des données".

Elle sera ouverte au public, tout en s'adressant, en priorité, aux professions du droit pour accompagner la réflexion de la profession sur les mutations qui les touchent (interventions, témoignages).

#### Budget prévisionnel évènement "30 ans Lyon Place Financière et Tertiaire"

	Dépenses	Recettes
<b>Soirée de Gala (300 couverts)</b>		
animation/intervenant	17 040	
communication/agence	26 640	
salle/aménagements	33 120	
cocktail + dîner	19 680	
25 ventes de tables		50 000
<b>Colloque 4<sup>ème</sup> biennale business et droit</b>		
communication	5 000	
salle + cocktail	9 200	
intervenant	4 000	
sponsoring		5 000
inscriptions		2 000
subvention Métropole de Lyon		15 000
reste à charge de LPFT		42 680
<b>Total</b>	<b>114 680</b>	<b>114 680</b>

Il est donc proposé au Conseil d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association "Lyon place financière et tertiaire" ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

**DELIBERE**

**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 € au profit de l'association Lyon place financière et tertiaire pour soutenir l'évènement 30 ans de l'association et colloque de la 4ème biennale business et droit,

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et l'association Lyon place financière et tertiaire définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

**2° - Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention.

**3° - Le montant à payer** sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Métropole de Lyon - exercice 2017 - compte 6574 - fonction 62 - opération n° OP01O2291.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme.

**Reçu au contrôle de légalité le : 20 septembre 2017.**